

comme le prix d'une union, dont la conservation inviolable l'intéresse du moins autant que nous, un sacrifice, auquel on ne sauroit jamais penser.

Troisièmement, par rapport aux disputes relatives aux côtes du bois de *Campêche*, le Roi, suivant ses déclarations réitérées à la Cour d'*Espagne*, recevra encore avec plaisir toutes les ouvertures justes, qui pourront lui être faites de la part de sa Majesté Catholique, (pourvu qu'elles ne passent point par le canal de la *France*, dont le Roi n'acceptera jamais l'intervention pour traiter de ces différens,) dans la vue de les terminer à l'amiable, & d'écarter efficacement toute source de plainte raisonnable ou de dispute sur ce sujet, en ajustant, à la satisfaction mutuelle, & par une reglement candide & équitable, tout ce qui peut y avoir rapport.

Après un tel Mémoire de la *France*, & l'insinuation qu'il contient, & qui diffère si peu d'une déclaration de guerre en reversion, & peu éloignée, annoncée *in terrorem*, de la part de la *France* & de l'*Espagne*, M. *Wall* ne sauroit s'étonner, que votre Excellence aye ordre de sa Majesté, comme elle l'a par la présente, de demander de nouveau, dans cette conjoncture, une explication convenable sur les armemens de marine, qui se préparent depuis si longtems dans les divers ports de l'*Espagne*; & son Excellence ne peut que sentir elle-même, avec quelle force le Roi est appelé, dans la nature des choses, & par les motifs indispensables de ce qu'il doit à sa Couronne & à son Peuple, à attendre de la Cour de *Madrid* quelques éclaircissémens précis & catégoriques, tant par rapport à la destination de ses flottes, qu'à l'égard de ses dispositions à
maintenir